



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

## Soixante-troisième session

Point 139 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
II. Exécution du mandat . . . . .	4
A. Considérations générales . . . . .	4
B. Exécution du budget . . . . .	5
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional . . . . .	7
D. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats . . . . .	7
III. Exécution du budget . . . . .	24
A. Ressources financières . . . . .	24
B. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	25
C. Autres recettes et ajustements . . . . .	25
D. Dépenses concernant le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	26
IV. Analyse des écarts . . . . .	26
V. Situation de trésorerie de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2008 . . . . .	30
VI. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	31

## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	45 456,7	46 555,8	(1 099,1)	(2,4)
Personnel civil	24 529,4	24 557,2	(27,8)	(0,1)
Dépenses opérationnelles	43 497,3	34 972,2	8 525,1	19,6
<b>Montant brut</b>	<b>113 483,4</b>	<b>106 085,2</b>	<b>7 398,2</b>	<b>6,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 840,4	2 839,2	1,2	0,0
<b>Montant net</b>	<b>110 643,0</b>	<b>103 246,0</b>	<b>7 397,0</b>	<b>6,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>113 483,4</b>	<b>106 085,2</b>	<b>7 398,2</b>	<b>6,5</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes effectivement pourvus (moyenne)		Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
		Postes	Postes	
Observateurs militaires	230	174	174	24,5
Contingents	1 470	1 078	1 078	26,6
Personnel recruté sur le plan international	176	145	145	17,4
Personnel recruté sur le plan national	219	200	200	8,8
Volontaires des Nations Unies	68	62	62	9,1

Postes de temporaire<sup>c</sup>

Personnel recruté sur le plan international	1	–	100
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–

<sup>a</sup> Effectif maximum autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre figurent au chapitre VI du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget concernant le fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08), présenté dans le rapport du Secrétaire général du 9 avril 2007 (A/61/842), s'élevait à un montant brut de 123 686 400 dollars (montant net : 120 846 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 230 observateurs militaires, 1 470 membres des contingents, 177 agents recrutés sur le plan international, dont 1 poste financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), 219 agents recrutés sur le plan national et 68 Volontaires des Nations Unies.

2. Compte tenu de la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 20 de son rapport du 23 avril 2007 sur le financement de la MINUEE (A/61/852/Add.9), l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/248 B du 29 juin 2007, a ouvert, aux fins du fonctionnement de la Mission, un crédit d'un montant brut de 113 483 400 dollars (montant net : 110 643 000 dollars) pour l'exercice 2007/08. Ce montant a été mis en recouvrement en totalité auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000), l'a modifié dans sa résolution 1430 (2002) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans les résolutions 1741 (2007), 1767 (2007) et 1798 (2008) du Conseil.

4. Par sa résolution 1741 (2007), le Conseil de sécurité a approuvé la reconfiguration de la composante militaire de la MINUEE et ramené les effectifs militaires autorisés de 2 300 à 1 700 hommes, dont 230 observateurs militaires. Par la suite, dans sa résolution 1827 (2008), le Conseil a décidé de mettre fin au mandat de la MINUEE avec effet au 31 juillet 2008.

5. La Mission avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir le règlement pacifique du différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué, au cours de l'exercice considéré, à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs exposés dans les tableaux ci-après par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits qui avaient été prévus.

## B. Exécution du budget

8. Au cours de la période considérée, la Mission a été dans l'incapacité de s'acquitter pleinement des tâches qui lui avaient été confiées en raison des restrictions persistantes imposées à sa liberté de circulation, de l'interdiction de recruter des personnes de certaines nationalités en Érythrée, des restrictions ayant trait à ses opérations et du manque de coopération aux fins de l'accomplissement de ses tâches.

9. Les autorités érythréennes ont maintenu toutes les restrictions imposées précédemment à la MINUEE. L'interdiction de l'espace aérien érythréen aux hélicoptères de l'ONU décrétée en octobre 2005 est restée en vigueur, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses liées aux transports terrestres. Les 45 restrictions permanentes (dépassant six mois) imposées par l'Érythrée à la liberté de circulation de la Mission dans plusieurs zones ont également été maintenues. La Mission n'était pas autorisée à effectuer des patrouilles de nuit et les patrouilles étaient limitées aux principales voies d'acheminement de la zone temporaire de sécurité, dans tous les secteurs. En outre, les autorités érythréennes ont continué de bloquer l'accès des véhicules de la Mission aux ponts stratégiques dans le secteur ouest entre Om Hajer (Érythrée) et Humera (Éthiopie) et entre Shilalo (Érythrée) et Shiraro (Éthiopie). Cette situation a été aggravée par la fermeture fréquente, sans préavis, de routes et de ponts. De ce fait, le personnel de la Mission s'est parfois trouvé dans l'obligation de faire des détours imprévus ou d'emprunter des itinéraires plus longs.

10. Il n'a pas été possible de déployer complètement le personnel recruté par la MINUEE sur le plan national en raison des restrictions imposées par les autorités érythréennes aux déplacements de personnel de cette catégorie dans les secteurs excentrés de la zone temporaire de sécurité.

11. Le travail de la MINUEE a été rendu encore plus difficile par le fait que le Représentant spécial du Secrétaire général n'a pas pu se rendre en Érythrée, les autorités érythréennes ayant décidé de ne plus le reconnaître comme chef de la Mission. Les membres de l'équipe de direction basés à Asmara et à Addis-Abeba ont continué de communiquer principalement au moyen de visioconférences bihebdomadaires et à l'occasion de réunions régulières dans la capitale éthiopienne.

12. Depuis septembre 2006, l'approvisionnement en gazole de la MINUEE était rationné. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007, la Mission n'avait pas reçu de carburant de ses fournisseurs dans le pays, ce qui constituait un obstacle majeur à ses activités opérationnelles, telles que les patrouilles, les opérations de déminage et l'appui administratif aux bases d'opérations et aux postes régionaux. À compter de février 2008, en raison des vives préoccupations que suscitaient la sûreté et la sécurité des membres du personnel de la MINUEE, en particulier ceux déployés dans des sites isolés où ils ne pouvaient compter que sur des groupes électrogènes pour utiliser le matériel de transmissions et conserver les aliments et les fournitures médicales, la Mission a été forcée de retirer son personnel et ses équipements d'Érythrée.

13. Comme suite à l'échange de lettres datées respectivement du 5 et du 30 juin 2008 (S/2008/368 et S/2008/427) entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité, les militaires qui avaient été renvoyés temporairement

d'Érythrée dans leur pays d'origine entre mars et mai 2008 ont été considérés comme rapatriés au 5 juin 2008.

14. Le personnel militaire déployé en Éthiopie n'a été touché ni par la pénurie de carburant qui a entraîné la réinstallation de la MINUEE hors de la zone temporaire de sécurité, ni par la suspension des opérations de la Mission du côté érythréen, et a continué de s'acquitter des fonctions qui lui étaient assignées.

15. Conformément à son mandat et dans l'optique de la poursuite du dialogue avec chacune des parties et les principaux acteurs du conflit à l'occasion de réunions et de consultations régulières avec le chef de la Mission, la MINUEE a continué d'engager le dialogue avec les parties et les autres entités concernées en exploitant toutes les voies administratives et diplomatiques à cette fin.

16. La production et la diffusion de programmes vidéo et radio a été le principal moyen utilisé pour diffuser auprès de la population locale des informations sur les activités de la Mission telles que le maintien de la paix, l'action humanitaire et la défense des droits de l'homme, en raison des restrictions imposées aux déplacements du personnel chargé de cette tâche avant la réduction forcée des activités d'information de la Mission.

17. Des spécialistes des droits de l'homme ont dû se rendre plus souvent sur le terrain afin de surveiller le retour et la réinstallation des personnes déplacées, en raison, pour partie, de la réduction du personnel militaire qui fournissait des informations de première main sur les cas de violation des droits de l'homme et les incidents connexes en Érythrée. La composante militaire de la Mission a procédé à des inspections motorisées et pédestres, organisé des patrouilles pédestres et des patrouilles aériennes à faible rayon d'action du côté éthiopien de la zone de la Mission et installé des postes de contrôle fixes dans les principales zones et les zones sensibles.

18. Avant sa réinstallation hors de la zone temporaire de sécurité et de la zone nord adjacente, la Mission a poursuivi ses activités de déminage, conformément aux normes humanitaires en la matière, notamment le déminage du terrain nécessaire pour que les contingents puissent circuler dans la zone temporaire de sécurité et les zones adjacentes pour faciliter les opérations de la Mission, la réalisation d'évaluations semi-annuelles des risques posés par les mines et les munitions non explosées, la tenue d'une base de données, la production de cartes, la sensibilisation au danger des mines ainsi que la détection et l'élimination d'engins non explosés allant des munitions d'armes légères aux bombes de fort calibre.

19. Pendant la période considérée, la MINUEE a également coopéré étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies en Érythrée et en Éthiopie. Les coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire ont participé à la plupart des réunions des hauts responsables de la Mission. De plus, la Mission a participé aux réunions hebdomadaires et mensuelles des chefs des organismes représentés dans les équipes de pays afin de leur fournir des informations sur la situation dans la zone d'opérations. Elle a en outre facilité la coordination régulière de ses activités avec les activités humanitaires et les programmes de reconstruction d'organismes des Nations Unies tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Fonds des

Nations Unies pour la population (FNUAP), ainsi que d'autres organismes travaillant dans ces zones.

### **C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional**

20. La MINUEE a continué de coopérer étroitement avec les autres missions de maintien de la paix présentes dans la région en échangeant des rapports de situation quotidiens et hebdomadaires et d'autres documents analytiques avec la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et en apportant un appui technique aux appareils de transport aérien d'autres missions et organismes des Nations Unies ainsi qu'au personnel de ces derniers.

### **D. Activités d'appui de la Mission**

21. Compte tenu de l'évolution des conditions opérationnelles, le concept des opérations de la MINUEE a été ajusté afin de continuer d'appuyer toutes les composantes de la Mission en intégrant l'ensemble du personnel et des ressources d'appui sur la base des priorités retenues, selon des plans de soutien logistique détaillés, notamment en plaçant le personnel militaire spécialiste des questions logistiques et les unités de soutien sous le contrôle technique du chef des Services d'appui intégrés.

22. À partir de mars 2008, les activités d'appui de la Mission en Érythrée ont connu de profondes modifications. Dans le contexte du regroupement du personnel militaire à Asmara et de sa réinstallation temporaire hors de la zone de la Mission, les activités d'appui ont consisté à rapatrier le matériel appartenant aux contingents et à préparer une éventuelle liquidation de la Mission en attendant la décision du Conseil de sécurité sur son avenir.

23. Aux fins de la coordination de l'appui administratif et logistique sur le terrain, les trois bureaux régionaux existants de Barentu (secteur ouest), d'Adigrat (secteur centre) et d'Assab (sous-secteur est) ont été conservés de juillet 2007 à mars 2008. Ces bureaux, qui faisaient office de bases régionales centralisées, ont permis de faire parvenir du matériel et des fournitures au personnel militaire et civil des camps et des postes de contrôle fixes dans toute la zone de responsabilité de la Mission.

### **E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats**

#### **Composante 1 : composante civile opérationnelle**

24. La composante civile opérationnelle menait des activités politiques, humanitaires, relatives aux droits de l'homme et d'information visant à faire progresser le processus de paix et, en définitive, à assurer le règlement pacifique du différend frontalier entre les parties. En conséquence, et conformément au mandat de la Mission, le Chef de la Mission et le Bureau des affaires politiques ont continué, en coopération avec les autres parties prenantes de la communauté internationale au processus de paix, à inciter les hauts responsables gouvernementaux éthiopiens et érythréens à dialoguer pour les aider à normaliser leurs relations. Les activités humanitaires et relatives aux droits de l'homme

consistaient à contrôler le retour et la réinstallation des personnes déplacées dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes de façon qu'elles soient protégées et puissent rentrer chez elles en toute sécurité, et à enquêter sur les violations des droits de l'homme. À cette fin, des visites de suivi ont été effectuées dans les camps de personnes déplacées, de réfugiés et de rapatriés, de façon indépendante ou en association avec l'équipe de pays des Nations Unies. De même, le personnel a organisé des réunions, des conférences et des ateliers ou participé à de telles activités afin de coordonner les stratégies relatives aux droits de l'homme, d'échanger des informations sur les politiques relatives à ces droits avec les responsables locaux dans les deux pays et de promouvoir la sensibilisation au VIH/sida. Les activités d'information consistaient essentiellement à organiser des points de presse, ainsi qu'à diffuser des informations sur l'évolution du processus de paix et les activités de la Mission, par l'intermédiaire de la presse écrite et des médias électroniques ainsi que de trois centres de communication situés en Éthiopie.

---

### Réalisation escomptée 1.1 : Règlement pacifique du différend frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée

---

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

Poursuite du dialogue avec chacune des parties au conflit à l'occasion de réunions ou de consultations régulières avec le Chef de la Mission

Poursuite du dialogue dans le cadre de 60 réunions ou consultations

40 réunions prévues en 2007/08 (2005/06 : 64; 2006/07 : 50)

---

#### Produits prévus

#### Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Organisation de 40 réunions et consultations entre de hautes personnalités des gouvernements des deux parties et le Chef de la Mission

60 Réunions organisées par le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général ou le Représentant spécial adjoint

Produit supérieur aux prévisions du fait de l'organisation de réunions supplémentaires en vue de sortir le processus de paix de l'impasse dans laquelle il se trouve

50 réunions politiques ou d'information avec des partenaires extérieurs jouant un rôle dans le processus de paix, notamment des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, les Amis de la MINUEE, des représentants de la communauté diplomatique dans les deux pays, des représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine et des délégués en visite

107 Réunions politiques ou d'information

Produit supérieur aux prévisions en raison d'une intensification des échanges entre divers partenaires visant à relancer le dialogue entre les parties au sujet des Accords d'Alger, en particulier concernant la démarcation de la frontière

10 visites rendues par le Chef de la Mission et ses collaborateurs directs à des fonctionnaires locaux dans la zone temporaire de sécurité et les secteurs adjacents

10 Visites

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Production et diffusion d'émissions de radio et de programmes vidéo consacrés aux activités de la Mission (maintien de la paix, action humanitaire, défense des droits de l'homme, institutionnalisation de l'égalité des sexes et progrès obtenus quant à la démarcation de la frontière), soit 52 émissions hebdomadaires d'une heure chacune diffusées dans 7 langues en modulation de fréquence sur les stations de radio publiques nationales en Érythrée et en Éthiopie, accompagnées de 7 campagnes de publicité directe visant à faire connaître les émissions radiodiffusées, et 12 vidéos d'une durée comprise entre 5 et 7 minutes environ

Publications imprimées : 6 numéros de 24 pages de la revue bimestrielle *UNMEE News* et 4 éditions spéciales (de 4 à 6 pages), toutes disponibles en anglais, en amharique et en tigrigna, consacrées à diverses activités thématiques de la Mission; production et distribution de 12 000 calendriers de la MINUEE dans l'ensemble de la zone de la Mission

Conférences de presse mensuelles complétées, si les circonstances l'exigent, par des conférences de presse spéciales

Exploitation de 3 centres d'information en Éthiopie pour 40 000 visiteurs

## 5 Rapports

Produit supérieur aux prévisions en raison de l'établissement d'un rapport sur l'évolution de la question des restrictions à l'approvisionnement en carburant en Érythrée, à l'origine du redéploiement provisoire du personnel et du matériel de la Mission à l'extérieur de ce pays

52 Émissions hebdomadaires d'une heure chacune diffusées en 7 langues, 33 pages publicitaires ayant par ailleurs été diffusées dans ces langues en ondes courtes

12 Vidéos en production ou préproduction

En outre :

4 000 autocollants en anglais, en oromo, en tigrigna et en amharique ont été distribués en vue de promouvoir l'écoute sur Internet des émissions radiodiffusées.

3 Numéros de la revue *UNMEE News* [au total, 16 000 exemplaires ont été tirés dans 3 langues (anglais, amharique et tigrigna)]

Produit inférieur aux prévisions, les activités de la Mission ayant été suspendues en février 2008

15 000 Calendriers

Produit supérieur aux prévisions en raison d'une hausse de la demande liée au succès du calendrier dans la zone de la Mission

Non Les conférences de presse ont été limitées à plusieurs séances d'information officielles.

25 774 Visiteurs (6 478 à Addis-Abeba, 15 777 à Mekelle et 3 519 à Adigrat)

Fréquentation inférieure aux prévisions en raison de la fermeture du centre d'Addis-Abeba en avril 2008 pour des raisons de sécurité

---

**Réalisation escomptée 1.2** : Instauration de conditions de vie sûres dans la zone temporaire de sécurité et les secteurs adjacents
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de personnes déplacées en Éthiopie et en Érythrée ayant regagné leurs foyers (20 576 en 2005/06; 22 000 en 2006/07; 31 104 en 2007/08)

10 000 personnes déplacées ont regagné leurs foyers en Érythrée.

800 familles déplacées seraient retournées dans leurs villages respectifs à proximité de la frontière éthiopienne, selon les informations communiquées par les médias en Érythrée.

Des équipes de surveillance du Bureau des droits de l'homme se sont vu refuser l'accès à certains camps de déplacés situés dans la zone temporaire de sécurité, après le redéploiement du personnel de la Mission à l'extérieur de cette zone.

Augmentation du nombre de personnes directement touchées par le transfert de territoire qui se sont réinstallées (aucune en 2005/06; 40 000 en 2006/07; 40 000 en 2007/08)

La réinstallation n'a pas eu lieu, étant donné que la démarcation de la frontière n'avait pas débuté.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :*  
*oui/non  
ou nombre Observations*

Supervision du retour et de la réinstallation de 113 000 personnes déplacées

10 000 Supervision du retour et de la réinstallation des déplacés érythréens au moyen de visites d'inspection dans les camps et les zones de réinstallation; entretiens avec les autorités locales et les partenaires internationaux

Suivi de la situation en matière de droits de l'homme et de la situation humanitaire de 40 000 personnes directement touchées par le transfert de territoire

Non Le transfert de territoire n'a pas eu lieu comme prévu.

25 missions d'enquête et de suivi dans la zone temporaire de sécurité

43 Missions d'enquête et de suivi effectuées jusqu'en janvier 2008

Produit supérieur aux prévisions en raison de la fréquence accrue des missions sur le terrain, l'objectif étant de régler le problème posé par la réduction des effectifs militaires opérée conformément à la résolution 1741 (2007) du Conseil de sécurité

Apport d'un appui technique (préparation de visites, réunions d'information et partage de données) aux équipes de pays des Nations Unies [Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme alimentaire mondial (PAM),

Oui La MINUEE a fourni un appui technique et apporté son concours dans les domaines des affaires politiques et de la sécurité à l'occasion de 18 réunions d'information tenues par les équipes de pays dans la zone temporaire de sécurité et les secteurs adjacents.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (au Secrétariat) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] ou à des donateurs et à des membres en visite du personnel d'organismes des Nations Unies, à des délégations de missions diplomatiques, et à des représentants d'organisations non gouvernementales régionales ou internationales

Participation à 8 réunions de concertation des équipes de pays des Nations Unies en Érythrée et en Éthiopie et aux réunions annuelles communes qu'elles consacrent à leurs activités humanitaires

Coordination régulière des activités menées par la Mission dans la zone temporaire de sécurité et les zones adjacentes avec les activités humanitaires et les programmes de reconstruction d'organismes des Nations Unies tels que l'UNICEF, le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ou le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'autres organisations opérant dans ces zones

Mise en œuvre de 10 projets à effet rapide financés par des fonds d'affectation spéciale dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'eau au sein de la zone temporaire de sécurité et des secteurs adjacents, y compris des missions fréquentes sur le terrain en vue de déterminer les progrès accomplis et de veiller à ce que les projets soient menés à bien en temps voulu

15 missions humanitaires de suivi en Érythrée et en Éthiopie menées conjointement avec les autorités publiques, les équipes de pays des Nations Unies et des donateurs

Organisation d'activités communes de sensibilisation au VIH/sida (séminaires, participation à des activités de promotion, commémoration de la Journée mondiale de la lutte contre le sida) avec d'autres entités des Nations Unies [ONUSIDA, UNICEF, PNUD, HCR, Organisation mondiale de la Santé (OMS), Bureau de la coordination des affaires humanitaires et FNUAP)], les forces armées des pays hôtes et la population locale

Non Les membres des équipes n'ont pu se rendre aux réunions du fait de restrictions à l'approvisionnement de la MINUEE en carburant.

Non Des restrictions à la liberté de circulation du personnel de la Mission et à son approvisionnement en carburant, et le fait que le personnel a quitté la zone temporaire de sécurité à la suite de ces restrictions, ont eu une incidence sur la coordination régulière des activités de la Mission.

Non L'imposition de restrictions à l'approvisionnement en carburant, puis la suspension des activités dans la zone temporaire de sécurité ont finalement empêché la mise en œuvre des projets prévus.

Non Les missions humanitaires de suivi conjointes, normalement menées dans la zone temporaire de sécurité, n'ont pu être effectuées en raison des restrictions à l'approvisionnement en carburant.

6 Réunions mensuelles des équipes de pays des Nations Unies au niveau des responsables de l'information sur le VIH/sida

4 Réunions communes des équipes d'ONUSIDA

1 Séminaire de formation destiné aux formateurs des équipes de pays des Nations Unies

2 Réunions avec des représentants de BIDHO (Association des Érythréens vivant avec le VIH/sida)

Par ailleurs :

Des activités de sensibilisation au VIH/sida ont été menées conjointement par la MINUEE et les équipes de pays des Nations Unies [organisation d'un forum d'information et commémoration de la Journée mondiale de la lutte contre le sida à Asmara; organisation d'une course cycliste visant à mieux faire connaître le VIH/sida à Adigrat (Éthiopie)]

**Réalisation escomptée 1.3** : Progrès réalisés en vue du respect des engagements relatifs aux droits de l'homme souscrits dans les Accords d'Alger

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du nombre de cas signalés d'enlèvement, de détention ou de « disparition » par-delà la frontière et d'autres violations des droits de l'homme (108 en 2005/06; 90 en 2006/07; 70 en 2007/08)

164 cas signalés

En outre :

Dans les secteurs ouest et centre, des mineurs ont été aidés à rejoindre leur famille de l'autre côté de la frontière, en Érythrée, dans 20 cas, dont 8 ont été signalés et font l'objet d'une enquête en 2008.

*Produits prévus*

*Produit(s)*

*exécuté(s) :*

*oui/non*

*ou nombre*

*Observations*

Enquête sur 70 incidents transfrontaliers (enlèvements, détentions, disparitions ou autres violations des droits de l'homme)

164 Incidents (entrée d'Érythréens sur le territoire éthiopien)

Produit supérieur aux prévisions du fait essentiellement de la volonté d'Érythréens d'échapper à la conscription et de fuir les difficultés économiques

75 réunions de consultation et de coordination avec les autorités locales des deux pays et des groupes de la société civile éthiopienne concernant les politiques à appliquer en matière de droits de l'homme

86 Réunions

Produit supérieur aux prévisions en raison de la tenue à Asmara de réunions supplémentaires avec des responsables de l'administration locale, des responsables de l'application des lois, des notables et des membres d'organisations de la société civile en vue de l'exécution de projets de renforcement des capacités

85 visites d'inspection dans des camps de déplacés, de réfugiés ou de rapatriés et dans d'autres camps de transit

27 Visites courantes de contrôle du respect des droits de l'homme

Nombre de visites inférieur aux prévisions en raison de la suspension des opérations relatives aux droits de l'homme en Érythrée en février 2008

Réalisation de 200 entretiens à l'occasion de 4 rapatriements programmés d'Éthiopiens et

305 Entretiens, réalisés essentiellement avec des Éthiopiens ayant pris part aux rapatriements

d'Érythréens (750 civils d'origine éthiopienne rapatriés depuis l'Érythrée et 200 civils d'origine érythréenne rapatriés depuis l'Éthiopie) dans le but de recueillir des renseignements sur la situation des droits de l'homme dans les pays de départ

Participation à 30 réunions des groupes de travail mixtes MINUEE/équipe de pays des Nations Unies sur les droits de l'homme en Éthiopie et en Érythrée aux fins de l'échange d'informations sur les stratégies, les activités et les programmes relatifs aux droits de l'homme exécutés dans ces pays et de la coordination de ces initiatives, et présidence de certaines de ces réunions

Fourniture d'avis techniques aux équipes de pays des Nations Unies sur la prise en compte des droits de l'homme dans leurs programmes respectifs

Organisation de 35 conférences, séminaires ou séances d'information sur les droits de l'homme à l'intention de fonctionnaires des forces de l'ordre, de l'appareil judiciaire, de l'administration pénitentiaire ou d'autres institutions politiques, de membres d'associations de femmes et de jeunes, de représentants d'organisations de la société civile et d'universitaires dans les deux pays

Organisation de 6 missions d'évaluation des besoins en matière de droits de l'homme (3 missions par pays) dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de coopération technique

Organisation de 4 manifestations annuelles visant à promouvoir les droits de l'homme, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, de la Journée de la paix des Nations Unies, de la Journée internationale de la femme et de la Journée des Nations Unies, respectivement

volontaires périodiques organisés avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge

Nombre d'entretiens avec des Érythréens rapatriés d'Éthiopie inférieure aux prévisions du fait que les autorités ont tardé à accorder l'autorisation nécessaire au Bureau des droits de l'homme, et compte tenu des contraintes de temps, les personnes rapatriées n'ayant fait qu'un court séjour dans le centre de transit

15 Réunions (11 en Éthiopie et 4 en Érythrée organisées par le Forum des partenaires de développement de l'Érythrée), dont 9 ont été présidées par la MINUEE

Nombre de réunions inférieure aux prévisions en raison de la réaffectation de spécialistes des droits de l'homme à d'autres missions et d'une réduction des effectifs du Bureau des droits de l'homme à Addis-Abeba

Oui Fourniture d'avis techniques dans le cadre de 6 réunions (3 en Érythrée et 3 en Éthiopie)

12 Conférences, séminaires ou séances d'information

Produit inférieur aux prévisions en raison de la suspension des programmes exécutés à Barentu et Assab, après que le personnel de la Mission eut été redéployé à l'extérieur de l'Érythrée, et de retards dans la réception des fonds que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme devait verser à la Mission

3 Missions d'évaluation des besoins en matière de droits de l'homme en Éthiopie

Produit inférieur aux prévisions en raison de la position adoptée par l'une des parties quant au mandat de la Mission en matière de droits de l'homme

6 Manifestations visant à promouvoir les droits de l'homme organisées dans 6 lieux distincts

## Composante 2 : composante militaire

25. La composante militaire a poursuivi sa mission de promotion d'une stabilité durable dans la zone d'opérations, notamment en surveillant la zone temporaire de sécurité pour faciliter l'application de l'Accord de cessation des hostilités, en surveillant les positions des forces éthiopiennes et érythréennes et en fournissant des services de coordination et d'assistance technique pour les activités de lutte antimines à but humanitaire menées dans la zone temporaire de sécurité et les zones adjacentes. À cette fin, la composante militaire a continué de procéder à des inspections motorisées ou pédestres, organisé des patrouilles terrestres et des patrouilles aériennes à faible rayon d'action et installé des points de contrôle et des postes d'observation fixes armés dans les principaux secteurs et les secteurs sensibles. Toutes les activités de lutte antimines ont été exécutées conformément aux normes humanitaires et ont notamment consisté à repérer et détruire des engins non explosés, à déminer le terrain pour permettre à la force d'évoluer dans la zone temporaire de sécurité et les secteurs voisins à l'appui des opérations de la Mission, à évaluer chaque semestre les risques posés par les mines et les engins non explosés, à tenir à jour la base de données sur les mines et à mener des campagnes de sensibilisation au danger des mines. Pendant l'exercice considéré, l'exécution des activités a souffert du fait des restrictions à l'approvisionnement en carburant imposées par les autorités érythréennes, qui ont finalement entraîné le redéploiement de militaires de la partie érythréenne de la zone temporaire de sécurité vers le quartier général de la MINUEE, à Asmara, et leur rapatriement ultérieur.

### Réalisation escomptée 2.1 : Maintien de la séparation des forces et préservation de la sécurité et de l'intégrité de la zone temporaire de sécurité et des zones adjacentes

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

Aucune violation grave de l'Accord de cessation des hostilités (aucune en 2005/06; aucune en 2006/07; aucune en 2007/08)

Aucune violation grave de l'Accord de cessation des hostilités ne s'est produite entre le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et le 16 février 2008, date à laquelle la MINUEE a mis un terme à ses opérations en Érythrée.

#### Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations

Présidence de neuf réunions de la Commission militaire de coordination avec les deux parties

Non Produit non exécuté pour cause de désaccord entre les parties

Présidence de 36 réunions des comités sectoriels de coordination militaire avec les parties

Non Produit non exécuté pour cause de désaccord entre les parties

52 560 jours-homme de patrouille motorisée d'observateurs militaires (4 observateurs militaires par patrouille x 2 patrouilles par jour x 18 bases d'opération x 365 jours)

51 516 Jours-homme de patrouille motorisée d'observateurs militaires  
Produit inférieur aux prévisions en raison de la pénurie de gazole en Érythrée depuis décembre 2007

156 inspections par mise en demeure dans la zone temporaire de sécurité (une inspection par semaine et par secteur : 3 x 52 semaines)

Non Des violations de la zone temporaire de sécurité par l'une des parties ayant été constatées et des restrictions à la liberté de manœuvre du personnel de la MINUEE ayant été imposées, aucune inspection par mise en demeure n'a pu être effectuée.

128 400 jours-homme de patrouille motorisée (8 soldats par patrouille x 2 patrouilles par jour x 22 postes x 365 jours). Depuis que la Mission a été réorganisée, on compte 19 postes dans la zone temporaire de sécurité et un poste dans chacun des trois états-majors de secteur à l'extérieur de cette zone

35 976 Jours-homme de patrouille motorisée

Produit inférieur aux prévisions du fait que l'approvisionnement en carburant a fait l'objet de restrictions en Érythrée à partir de décembre 2007, que 11 bases d'opération ont été fermées du côté érythréen en février 2008 et qu'un terme a été mis aux patrouilles en mars 2008

64 240 jours-homme d'observation à des postes d'observation fixes armés (8 soldats par poste x 22 postes x 365 jours)

44 896 Jours-homme d'observation à des postes d'observation fixes armés

Produit inférieur aux prévisions en raison du rapatriement non prévu de certains contingents, suivi d'une réduction du nombre de postes d'observation de 22 à 2 à compter de février 2008

1 248 heures de patrouille aérienne (4 patrouilles de deux heures par semaine x 3 secteurs x 52 semaines) (dans l'hypothèse où l'interdiction des vols d'hélicoptère en Érythrée aurait été levée au 1<sup>er</sup> juillet 2007)

Non Interdiction de toute patrouille dans l'espace aérien érythréen et limitation des vols dans l'espace aérien éthiopien aux évacuations sanitaires et aux déplacements de personnalités

Enquêtes sur 156 incidents mineurs (bétail de l'une ou l'autre partie paissant ou errant dans la zone temporaire de sécurité ou de l'autre côté de la frontière, enlèvement d'hommes ou vol de bétail par l'une ou l'autre partie, tirs en l'air ou explosions de mines ou de munitions non explosées)

26 Incidents mineurs ayant fait l'objet d'une enquête

Produit inférieur aux prévisions en raison de l'absence de coopération sur les sites érythréens et des restrictions à la liberté de circulation dans différents secteurs de la zone temporaire de sécurité

---

**Réalisation escomptée 2.2** : Réduction du risque posé par les mines dans la zone temporaire de sécurité et les zones adjacentes et facilitation du processus de démarcation

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du nombre de victimes d'accidents causés par des mines au sein de la population locale (63 en 2005/06; 20 en 2006/07; 15 en 2007/08)

9 morts et 24 blessés dans le cadre de 11 incidents dus à des mines  
Étant donné que la MINUEE a été redéployée à l'extérieur de la zone temporaire de sécurité et de la zone nord adjacente, il se peut que le nombre de victimes signalé pour l'exercice considéré soit inférieur au chiffre réel.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Réduction du nombre d'explosions de mines antichars récemment posées sur les routes de la zone temporaire de sécurité et des zones adjacentes (7 en 2005/06; 2 en 2006/07; 5 en 2007/08) (nombre effectif pour 2006/07 : 10)	6 explosions de mines posées sur des routes ont été signalées Étant donné que la MINUEE a été redéployée à l'extérieur de la zone temporaire de sécurité et de la zone nord adjacente, il se peut que le nombre d'incidents signalé pour l'exercice considéré soit inférieur au nombre effectif.
Déminage de 10 000 kilomètres de routes permettant d'accéder à 25 emplacements potentiels de bornes frontière	1 172 Kilomètres de routes déminés  Par ailleurs : l'état de 4 362 kilomètres de routes a été évalué.  La démarcation n'ayant pas commencé, il n'a pas été nécessaire de déminer les routes d'accès aux emplacements de bornes frontière.
Élimination des mines et des engins non explosés sur 165 000 mètres carrés au voisinage des bornes frontière en vue de faciliter la démarcation	Non La démarcation de la frontière n'a pas commencé.  Compte tenu du redéploiement de la MINUEE, les moyens de déminage alloués à cette tâche ont été soit rapatriés, soit réaffectés à la partie éthiopienne de la zone temporaire de sécurité où des activités de déminage et d'évaluation de l'état des routes se poursuivaient.
Enquêtes sur 20 accidents causés par des mines	12 Accidents causés par des mines ayant fait l'objet d'une enquête  Produit inférieur aux prévisions en raison de l'incapacité à recueillir des données pour la région au cours du dernier trimestre, du fait du redéploiement de la MINUEE à l'extérieur de la zone temporaire de sécurité et de la zone nord adjacente
Repérage et destruction de 25 000 engins non explosés (allant des munitions d'arme légère aux bombes de gros calibre) en divers endroits	1 866 Munitions, engins antipersonnel et projectiles antichars non explosés ont été repérés et détruits  Après le redéploiement de la MINUEE à l'extérieur de la zone temporaire de sécurité et de la zone nord adjacente, toute activité à cet égard a cessé.
Déminage d'une superficie maximale de 30 millions de mètres carrés aux fins des déplacements et des activités de la force	957 652 Mètres carrés de terrain déminés  Produit inférieur aux prévisions du fait de restrictions imposées aux activités de déminage dans certains secteurs de la zone temporaire de sécurité. Le dispositif de gel n'a pu être levé vu l'impossibilité de réaliser des études techniques.
Deux évaluations actualisées des risques posés par les mines et les engins non explosés	Oui

Mise à jour de la base de données sur les mines et des cartes de la zone de responsabilité	Oui	La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines s'est enrichie de 105 rapports d'achèvement, 74 rapports de déminage, 120 rapports d'activité sur la sensibilisation au danger des mines et 56 cahiers des charges.  Il n'a pas été nécessaire de modifier les cartes de la zone de responsabilité pendant l'exercice considéré.
Sensibilisation de 25 000 civils au danger des mines	18 676	Civils sensibilisés  Produit inférieur aux prévisions du fait qu'il a été mis fin rapidement aux activités de sensibilisation au danger des mines, les opérations de lutte antimines dans la zone temporaire de sécurité ayant cessé aux troisième et quatrième trimestres

### Composante 3 : appui

26. Pendant l'exercice considéré, la composante appui de la Mission a assuré des services logistiques, administratifs et de sécurité visant à favoriser l'exécution du mandat de la Mission. En moyenne, 1 252 membres de contingents, dont 174 observateurs militaires, ainsi que 145 agents recrutés sur le plan international, 200 agents recrutés sur le plan national et 62 Volontaires des Nations Unies ont bénéficié de services d'appui. Ceux-ci portaient sur l'ensemble des domaines : déontologie et discipline; administration du personnel; soins de santé; entretien et remise en état de bureaux et de logements; informatique et transmissions; opérations aériennes; transports aériens et terrestres; opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement; et prestation de services de sécurité dans toute la zone de la Mission. L'administration de la Mission a publié des plans d'appui détaillés qui tiennent compte de l'intégration de toutes les ressources humaines des services d'appui et des priorités découlant du mandat de la Mission. Les trois bureaux régionaux de Barentu (secteur ouest), Adigrat (secteur centre) et Assab (sous-secteur est) sont restés opérationnels pendant la plus grande partie de l'exercice considéré aux fins de la coordination de l'appui administratif et logistique sur le terrain. Ces bureaux, qui ont une fonction centralisatrice au niveau régional, ont permis de faire parvenir des fournitures et des accessoires au personnel militaire et civil des camps et des postes de contrôle fixes dans toute la zone de responsabilité de la Mission. Depuis février 2008, date à laquelle la MINUEE s'est retirée de la zone temporaire de sécurité en Érythrée et a regroupé ses effectifs en son quartier général d'Asmara, en raison de la détérioration des conditions de sécurité qui a résulté de l'imposition de restrictions à l'approvisionnement de la Mission en carburant, les activités d'appui sont centrées sur le rapatriement de militaires et de matériel appartenant aux contingents, ce qui explique que les produits obtenus soient inférieurs aux prévisions.

---

**Réalisation escomptée 3.1** : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Maintien d'une proportion de 20 % de fournisseurs issus de pays en développement ou en transition dans le fichier de fournisseurs au cours de l'exercice 2007/08

36 % des fournisseurs inscrits au fichier (286 sur 783) provenaient de pays en développement ou en transition

Maintien du délai requis pour la soumission au Siège des rapports de vérification de l'état du matériel appartenant aux contingents (40 jours pour l'exercice 2007/08)

40 jours en moyenne

Conformité à 100 % aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes internationales de sécurité incendies

Conformité à 100 % aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes internationales de sécurité incendies

Délivrance par les propriétaires fonciers d'un certificat de reprise de possession exonérant la MINUEE de tout passif écologique et de l'obligation connexe d'effectuer des travaux de réhabilitation pour tous les sites quittés par la Mission

7 certificats ont été délivrés à la MINUEE par des propriétaires fonciers au titre de biens restitués avant le 30 juin 2008

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

Maintien d'un plan structuré garantissant la simplification en continu de la procédure d'agrément des fournisseurs, et instauration de mesures supplémentaires visant à sensibiliser les milieux d'affaires des pays en développement aux mécanismes d'approvisionnement de la MINUEE par l'intermédiaire du portail de la Mission

Non Une équipe constituée par la Section des achats et la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions était en train de définir les modalités de la simplification de la procédure d'agrément des fournisseurs.  
  
Le Groupe de l'informatique a mis en place, sur le portail de la MINUEE, un site Web renseignant les fournisseurs éventuels sur les appels d'offres à venir ou en cours.

Simplification du traitement des rapports de vérification de l'état des effectifs et du matériel appartenant aux contingents

Oui

Application de mesures de sécurité physique visant à renforcer la protection de tous les locaux de la MINUEE; mise en place de protocoles de sécurité incendies exigeant une évaluation professionnelle, notamment en ce qui concerne la classe et les caractéristiques des extincteurs; choix des extincteurs les mieux adaptés à différents types d'intervention, ainsi que remplissage,

Oui Cette initiative s'est notamment traduite par la réinstallation de membres du personnel au nouveau quartier général d'Addis-Abeba, qui répond aux normes minimales de sécurité opérationnelle

scellage et certification après les visites d'inspection et d'entretien périodiques

Application de mesures de protection de l'environnement dans tous les lieux quittés par la Mission, notamment collecte et élimination, dans le respect de l'environnement, de déchets (dangereux ou non) produits sur l'ensemble des sites de la Mission, et remise en état de ces sites

Non Toutes les mesures prévues n'ont pu être appliquées en raison de restrictions quant à l'accès aux sites quittés par la Mission et d'une compression des délais accordés pour s'en retirer. Dans les cas où elle a obtenu l'accord des autorités publiques, la Mission a uniquement pu :

- Retirer le barbelé à boudin du mur d'enceinte;
- Enlever les gravats produits par des travaux de construction;
- Remblayer les fosses septiques;
- Nivelier le sol

### **Militaires, membres de la police et personnel civil**

Déploiement, relève et rapatriement de militaires dans les limites de l'effectif autorisé de 1 470 membres de contingents et 230 observateurs militaires

2 590 Membres de contingents déployés, relevés ou rapatriés (707 déploiements et 1 883 rapatriements)

449 Observateurs militaires déployés, relevés ou rapatriés (156 déploiements et 293 rapatriements)

Produits supérieurs aux prévisions en raison du redéploiement provisoire des militaires qui se trouvaient du côté érythréen de la zone de responsabilité de la Mission puis de leur rapatriement, ce qui n'était pas prévu

28 Opérations de vérification et d'inspection effectuées

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome des effectifs militaires

1 252 Militaires, en moyenne

36 Sites

Effectif moyen inférieur aux prévisions en raison du redéploiement et du rapatriement des militaires de mars à juin 2008

Entreposage et fourniture de rations et d'eau pour un effectif moyen de 1 700 militaires répartis sur 36 sites

145 Agents recrutés sur le plan international (moyenne)

200 Agents recrutés sur le plan national (moyenne)

62 Volontaires des Nations Unies (moyenne)

Produit inférieur aux prévisions en raison de difficultés à attirer des recrues éventuelles, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la Mission et des restrictions imposées à la Mission concernant le recrutement de candidats ressortissants de certains pays

Administration des 464 civils envisagés, dont 177 agents recrutés sur le plan international, 219 agents recrutés sur le plan national et 68 Volontaires des Nations Unies

Exécution, à l'intention de tous les membres du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de contrôle et des mesures disciplinaires	2 209 Membres du personnel formés (1 858 militaires et 351 civils)
	161 Stages de formation organisés
	34 Affaires disciplinaires traitées
	2 Cas d'exploitation et d'abus sexuels signalés (affaires réglées)
	14 Évaluations réalisées
Évaluation à l'échelle de la Mission des besoins en matériel appartenant aux contingents et de l'efficacité de ce matériel sur la base d'inspections opérationnelles, y compris d'un examen des facteurs approuvés pour la Mission	
<b>Installations et infrastructures</b>	
Entretien de 22 camps militaires, entretien et remise en état de 18 bases d'opération d'observateurs militaires des Nations Unies et entretien et remise en état de 16 bâtiments occupés par du personnel civil sur 45 sites	Oui
Construction d'un atelier d'entretien et de réparation de véhicules équipé d'un pont élévateur et d'une station de lavage dans les secteurs d'Adigrat centre et de Barentu ouest et le sous-secteur d'Assab est	Non Projet mené à bien au cours de l'exercice antérieur
Exploitation et entretien de deux installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU à Asmara	2 Installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et utilisées par un effectif moyen de 1 669 militaires
Entretien de 11 puits appartenant à l'ONU répartis dans toute la zone de la Mission	11 Puits
Exploitation et entretien de 193 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis sur 45 sites	193 Groupes électrogènes Répartis sur 45 sites, pour la période achevée en février 2008
Entretien et remise en état de 150 kilomètres de routes	15 Kilomètres entretenus sur deux voies d'approvisionnement  Produit inférieur aux prévisions en raison d'une diminution des besoins, du fait d'une saison des pluies plus clémente que prévu et d'un usage restreint des routes depuis le redéploiement de militaires hors de la zone temporaire de sécurité, en février 2008
Entretien de cinq aires de poser d'hélicoptère	2 Aires en Éthiopie  Produit inférieur aux prévisions en raison de la fermeture de trois aires situées en Érythrée, du fait de l'interdiction de vols d'hélicoptère

Exploitation et entretien de 1 402 climatiseurs

1 402 Climatiseurs

### Transports terrestres

Exploitation et entretien de 460 véhicules appartenant à l'ONU, dont 53 sont à l'épreuve des mines, sur 7 sites

424 Véhicules au total, dont 47 véhicules à l'épreuve des mines

7 Sites

Produit inférieur aux prévisions en raison de la sortie d'inventaire de véhicules hors d'usage

7 Ateliers d'entretien et de réparation de véhicules

2 Ateliers mobiles

Exploitation et entretien de 7 ateliers d'entretien et de réparation de véhicules et de 2 ateliers mobiles

Exploitation d'une liaison quotidienne par navette, cinq jours par semaine, pour 208 membres du personnel des Nations Unies en moyenne

Oui Pour 196 membres du personnel des Nations Unies en moyenne

### Transports aériens

Exploitation et entretien de 2 avions et 7 hélicoptères, dont 2 appareils de type militaire, sur 5 sites

2 Avions à Asmara

3 Hélicoptères à Aksoum et Adigrat (Éthiopie)

Nombre d'hélicoptères inférieur aux prévisions en raison de l'interdiction de vols d'hélicoptère

### Transmissions

Exploitation et maintenance d'un réseau satellitaire comprenant 2 stations pivots et 33 microterminaux VSAT

1 Réseau satellitaire

33 Microterminaux VSAT

Exploitation et maintenance de 23 centraux téléphoniques et 28 terminaux de liaison hertzienne

23 Centraux téléphoniques exploités et maintenus

28 Terminaux de liaison hertzienne exploités et maintenus

Après la fermeture de bases d'opération du côté érythréen de la zone de responsabilité de la Mission, les activités ont porté sur 10 centraux et 11 terminaux

Exploitation et maintenance d'un réseau haute fréquence comportant 519 postes de radio et d'un réseau VHF/UHF comportant 1 466 postes de radio et répéteurs

519 Postes de radio sur un réseau haute fréquence

1 417 Postes de radio et répéteurs sur un réseau de radiodiffusion VHF/UHF

Des bases d'opération ayant été fermées du côté érythréen, la quantité de matériel de radiodiffusion pris en charge a diminué

## Informatique

Exploitation et maintenance de 86 serveurs, 718 ordinateurs de bureau, 150 ordinateurs portables, 193 imprimantes et 53 expéditeurs numériques sur 27 sites

66 Serveurs

Produit inférieur aux prévisions en raison de la dématérialisation des serveurs et de la fermeture du secteur ouest

848 Ordinateurs de bureau

158 Ordinateurs portables

348 Imprimantes

Nombre d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables et d'imprimantes plus élevé que prévu, des pièces de matériel hors d'usage n'ayant pas encore été sorties de l'inventaire

46 Expéditeurs numériques

Produit inférieur aux prévisions en raison de la sortie d'inventaire d'appareils défectueux et irréparables

Exploitation et maintenance du réseau longue portée comptant 890 utilisateurs sur 27 sites

839 Utilisateurs répartis sur 16 sites

Nombre d'utilisateurs et de sites moins élevé que prévu en raison de la fermeture de bases d'opération et du fait que des utilisateurs ont quitté la Mission

Exploitation et maintenance du réseau sans fil

Oui

## Services médicaux

Exploitation et entretien d'un dispensaire civil et de deux dispensaires militaires de niveau I et d'un hôpital militaire de niveau II pour le personnel de la Mission, et gestion des dispositifs d'évacuation par voie terrestre ou aérienne vers les lieux d'affectation de l'ONU, y compris à l'extérieur de la zone de la Mission

1 Dispensaire civil de niveau I ayant accueilli 3 026 patients ambulatoires

2 Dispensaires militaires de niveau I, exploités et entretenus en Éthiopie, ayant accueilli 20 815 patients ambulatoires au total

1 Hôpital militaire de niveau II (fermé en mars 2008) où 1 597 patients ambulatoires ou hospitalisés ont été soignés

6 Évacuations sanitaires à l'intérieur de la zone de la Mission

1 Évacuation sanitaire à l'extérieur de la zone de la Mission

Exploitation et entretien de centres offrant à l'ensemble du personnel de la Mission des services confidentiels de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique

Oui

Exécution d'un programme de sensibilisation au VIH, notamment dans le cadre de l'éducation par les pairs, destiné à tous les membres du personnel de la Mission

6 Stages de formation organisés

### Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, sept jours par semaine, dans 5 installations et 6 locaux, et protection rapprochée de membres de la direction de la Mission ou de hauts fonctionnaires en visite, selon les besoins

5 Installations

5 Locaux

Produit inférieur aux prévisions en raison de la fermeture d'un bâtiment à Addis-Abeba pendant l'exercice 2006/07

19 Services de protection rapprochée assurés, selon les besoins, pour des membres de la direction de la Mission ou de hauts fonctionnaires en visite

Enquête sur des incidents ou des accidents impliquant du personnel ou des biens des Nations Unies

Oui 182 incidents et 94 accidents ont été signalés et ont fait l'objet d'une enquête.

Évaluation de la sécurité à l'échelon local dans toute la zone de la Mission, notamment inspection de 57 résidences et vérification du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle par les agents recrutés sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies

44 Résidences inspectées

Produit inférieur aux prévisions en raison du redéploiement de membres du personnel hors d'Érythrée

Organisation de 63 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

63 Séances

Organisation de stages de formation aux questions de sécurité et d'initiation à la lutte contre l'incendie, avec exercices d'incendie, pour toutes les nouvelles recrues de la Mission

68 Nouvelles recrues formées

### III. Exécution du budget

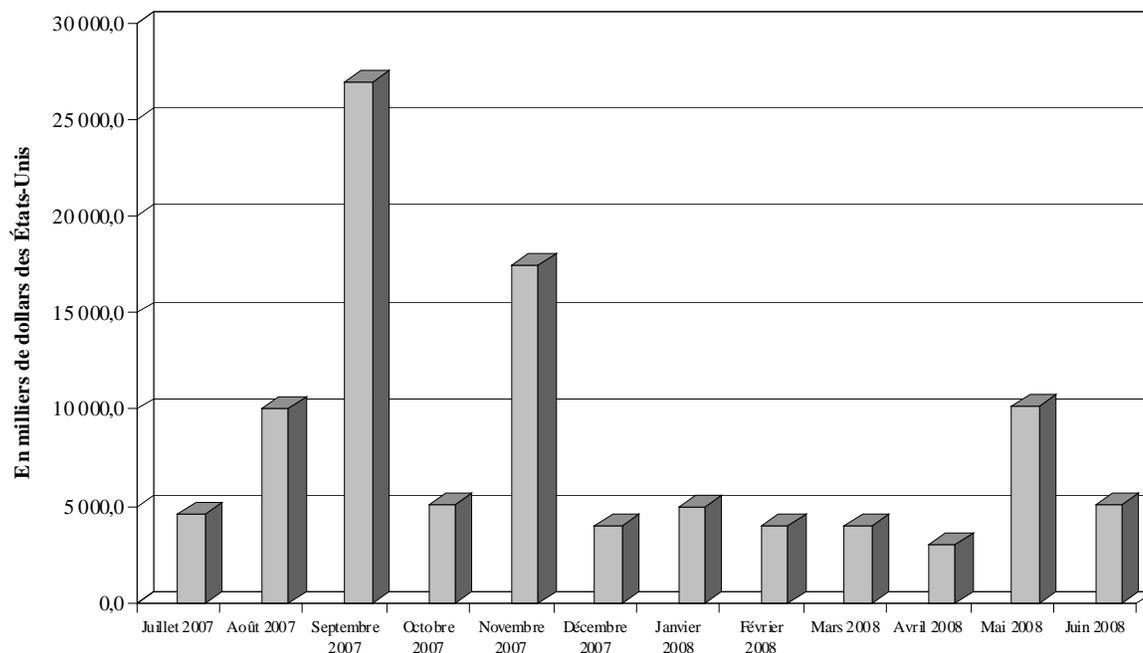
#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	8 038,0	6 665,6	1 371,4	17,1
Contingents	37 418,7	39 890,2	(2 471,5)	(6,6)
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>45 456,7</b>	<b>46 555,8</b>	<b>(1 099,1)</b>	<b>(2,4)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	20 964,9	20 778,0	186,9	0,9
Personnel recruté sur le plan national	1 304,0	1 412,7	(108,7)	(8,3)
Volontaires des Nations Unies	2 127,1	2 356,9	(229,8)	(10,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	133,4	9,6	123,8	92,8
<b>Total partiel</b>	<b>24 529,4</b>	<b>24 557,2</b>	<b>(27,8)</b>	<b>(0,1)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	677,6	537,9	139,7	20,6
Installations et infrastructures	12 757,6	8 173,0	4 584,6	35,9
Transports terrestres	4 751,6	1 999,6	2 752,0	57,9
Transports aériens	8 233,2	9 219,0	(985,8)	(12,0)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	3 944,5	3 064,4	880,1	22,3
Informatique	1 535,5	1 528,4	7,1	0,5
Services médicaux	1 221,7	827,9	393,8	32,2
Matériel spécial	626,9	469,8	157,1	25,1
Fournitures, services et matériel divers	9 748,7	9 152,2	596,5	6,1
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>43 497,3</b>	<b>34 972,2</b>	<b>8 525,1</b>	<b>19,6</b>
<b>Total brut</b>	<b>113 483,4</b>	<b>106 085,2</b>	<b>7 398,2</b>	<b>6,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 840,4	2 839,2	1,2	0,0
<b>Total net</b>	<b>110 643,0</b>	<b>103 246,0</b>	<b>7 397,0</b>	<b>6,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>113 483,4</b>	<b>106 085,2</b>	<b>7 398,2</b>	<b>6,5</b>

## B. Évolution des dépenses mensuelles

Graphique  
Dépenses mensuelles



27. Les dépenses ont été plus élevées en septembre et novembre 2007 en raison de la comptabilisation des engagements de dépense correspondant au remboursement aux gouvernements fournissant des contingents, des coûts afférents aux contingents, au matériel majeur et au soutien logistique autonome, ainsi qu'à la fourniture de rations aux contingents. Les dépenses comptabilisées en mai 2008 ont également été plus élevées en raison de la constitution d'une réserve pour couvrir les frais de transport du matériel appartenant aux contingents.

## C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 891,6
Recettes diverses ou accessoires	356,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 965,2
<b>Total</b>	<b>10 213,2</b>

## D. Dépenses concernant le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	7 877,7
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 877,7</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	1 925,4
Transmissions	1 068,9
Services médicaux	632,6
Matériel spécial	469,8
<b>Total partiel</b>	<b>4 096,7</b>
<b>Total</b>	<b>11 974,4</b>

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	1,0	1 <sup>er</sup> juillet 2004	1 <sup>er</sup> juillet 2002
Usage opérationnel intensif	4,0	1 <sup>er</sup> juillet 2004	1 <sup>er</sup> juillet 2002
Actes d'hostilité ou abandon forcé	2,0	1 <sup>er</sup> juillet 2004	1 <sup>er</sup> juillet 2002
<b>B. Facteurs applicables au pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,25-3,50		

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	1 372,4	17,1 %

28. Le solde inutilisé se rapporte essentiellement au fait que les besoins ont été inférieurs aux prévisions concernant l'indemnité de subsistance (missions) du fait d'un taux de vacance de postes effectif de 24,5 % alors que le budget prévoyait un taux de 2 %. En raison des restrictions imposées concernant le carburant, les activités dans la zone temporaire de sécurité ont été réduites et le personnel militaire, temporairement transféré hors de la zone de la mission puis rapatrié le 5 juin 2008, n'a pas été remplacé.

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Il n'est donné d'explications que pour les écarts d'au moins  $\pm$  5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	2 471,5	(6,6 %)

29. Les dépenses additionnelles à cette rubrique sont imputables à l'accroissement des besoins pour le transport du matériel appartenant aux contingents en raison du transfert et du rapatriement imprévus des contingents avant la fin de la période considérée. En outre, en application de la résolution 61/276 du 29 juin 2007 de l'Assemblée générale, des dépenses ont été engagées pour le versement de l'indemnité de subsistance (missions) aux officiers d'état-major, l'application de la procédure de remboursement des coûts aux gouvernements fournissant des contingents ayant été suspendue à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

30. Les dépenses additionnelles ont été compensées en partie par la diminution des sommes remboursées aux pays fournissant des contingents au titre du matériel majeur du fait du transfert et du rapatriement imprévus des contingents avant la fin de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	186,9	0,9 %

31. Le solde inutilisé est imputable essentiellement au fait que les dépenses effectives ont été en moyenne inférieures aux prévisions en ce qui concerne les traitements du personnel recruté sur le plan international et, d'autre part, des économies ont aussi été réalisées au titre de la prime de risque étant donné la diminution du nombre de personnes recrutées sur le plan international qui se sont rendues dans la zone ainsi désignée, suite aux restrictions sur le carburant imposées en Érythrée.

32. Le solde inutilisé a été contrebalancé en partie par des dépenses additionnelles au titre des dépenses communes de personnel, les voyages effectués à l'occasion du congé dans les foyers et des visites familiales autorisées et les évacuations médicales ayant été plus nombreux que prévus.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(108,7)	(8,3 %)

33. L'augmentation des dépenses à cette rubrique est imputable à l'application d'un barème des traitements révisé pour cette catégorie de personnel, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2007 en Érythrée. Les crédits ouverts au budget avaient été calculés sur la base du barème des traitements entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	(229,8)	(10,8 %)

34. Les dépenses additionnelles à cette rubrique sont imputables aux modifications apportées aux conditions d'emploi des Volontaires, entrées en vigueur en mars 2008 (indemnité de subsistance) et en janvier 2007 (prime de risque).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	123,8	92,8 %

35. Le solde inutilisé est dû à l'inclusion du poste de chef du Service de la déontologie et de la discipline, pour lequel des crédits avaient été ouverts au budget, parmi les postes visés dans la résolution 61/276 de l'Assemblée générale, et au fait qu'il n'a pas été possible de trouver un candidat approprié pour le poste d'assistant administratif (agent du Service mobile) de l'Équipe de la déontologie et de la discipline.

36. La réduction des dépenses à cette rubrique a été contrebalancée en partie par la comptabilisation à la présente rubrique, par inadvertance, de dépenses ayant trait au personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	139,7	20,6 %

37. Le solde inutilisé est imputable à une réduction des dépenses effectives en raison du ralentissement des activités de la Mission après le transfert du personnel militaire hors de la zone de la Mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	4 584,6	35,9 %

38. Le solde inutilisé est imputable essentiellement au fait que la consommation de carburant pour les groupes électrogènes a été plus faible que prévu en raison des restrictions imposées sur le carburant en Érythrée; par ailleurs, les dépenses au titre des services de sécurité et des sommes à rembourser aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome ont été inférieures aux prévisions en raison du transfert et du rapatriement, avant la fin de la période considérée, du personnel militaire qui se trouvait en Érythrée.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	2 752,0	57,9 %

39. Le solde inutilisé est imputable essentiellement à une diminution des dépenses à la suite des restrictions sur le carburant imposées en Érythrée, ainsi qu'à la suspension du programme de remplacement de véhicules et à la diminution des dépenses effectives pour l'achat de pièces de rechange en attendant la décision du Conseil de sécurité quant à l'avenir de la Mission, suite au transfert et au rapatriement ultérieur du personnel militaire qui se trouvait en Érythrée.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	(985,8)	(12,0 %)

40. Les dépenses supplémentaires à cette rubrique découlent de l'accroissement des besoins, par rapport aux prévisions budgétaires, concernant la location et l'utilisation d'avions, le nombre d'heures de vol ayant dépassé 1 560 heures (chiffre prévu) pour atteindre 1 649 heures, et d'une augmentation du coût de la location des avions et hélicoptères. Par ailleurs, la consommation de kérosène a augmenté en conséquence, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires.

	<i>Écart</i>	
<b>Transmissions</b>	880,1	22,3 %

41. Le solde inutilisé résulte essentiellement du fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne le remboursement du coût du soutien logistique autonome aux pays fournissant des contingents, du fait du transfert et du rapatriement du personnel militaire qui se trouvait en Érythrée avant la fin de la période considérée; en outre, une réduction des dépenses au titre des transmissions par réseaux commerciaux et des services d'information a été enregistrée en raison des restrictions imposées concernant les activités d'information de la Mission, en particulier la suspension des programmes radiophoniques, de la publication de bulletins d'information et de la production de programmes vidéo.

42. Le solde inutilisé a été partiellement contrebalancé par un accroissement des dépenses pour l'acquisition de matériel de transmissions en raison du remplacement, qui n'avait pas été prévu, de matériel devenu obsolète pour les réseaux de 10 bases d'opérations, des postes de commandement de secteur et des quartiers généraux de la Mission à Addis-Abeba et Asmara.

	<i>Écart</i>	
<b>Services médicaux</b>	393,8	32,2 %

43. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'une diminution des dépenses par rapport aux prévisions en ce qui concerne le remboursement du coût du soutien logistique autonome aux gouvernements qui fournissent des contingents, par suite du transfert et du rapatriement, avant la fin de la période considérée, du personnel militaire qui se trouvait en Érythrée.

	<i>Écart</i>	
<b>Matériel spécial</b>	157,1	25,1 %

44. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'une diminution des dépenses par rapport aux prévisions en ce qui concerne le remboursement du coût du soutien logistique autonome aux gouvernements qui fournissent des contingents, par suite du transfert et du rapatriement, avant la fin de la période considérée, du personnel militaire qui se trouvait en Érythrée.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	596,5	6,1 %

45. Le solde inutilisé est imputable essentiellement au fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne les services de détection des mines et de déminage, les parties n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur la démarcation de la frontière, ce qui a eu des incidences sur l'exécution du programme de déminage. Par ailleurs, les crédits ouverts pour les activités de formation, l'achat de fournitures et la prestation de services n'ont pas été entièrement utilisés car il n'a été réalisé qu'un nombre limité de programmes de formation.

46. La réduction des dépenses à la présente rubrique a été contrebalancée en partie par l'inscription aux comptes de la Mission d'une perte de change résultant de la fluctuation du cours du dollar des États-Unis.

## V. Situation de trésorerie de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2008

47. Comme on le verra au tableau ci-après, le solde de trésorerie du compte spécial de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2008 s'élevait à 27 062 500 dollars et le montant des liquidités requises pour faire face aux obligations de la Mission à la même date s'élevait à 28 526 900 dollars, d'où un déficit de trésorerie de 1 464 400 dollars. Le montant des sommes dues aux États Membres pour la période ayant pris fin le 30 juin 2008 s'élevait à 17 611 400 dollars. La Mission ne pourra donc, vu le déficit de trésorerie susmentionné, porter au crédit des États Membres les sommes qui leur sont dues au titre de l'exercice 2007/08.

Tableau

### Situation de trésorerie au 30 juin 2008 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>
<b>I. Encaisse</b>	27 062,5
<b>II. Liquidités requises pour régler les engagements :</b>	
Sommes dues aux États Membres	12 854,0
Contributions ou paiements reçus d'avance	168,9
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	7 436,8
Soldes créditeurs interfonds et autres éléments de passif	8 067,2
<b>Total partiel</b>	<b>28 526,9</b>
<b>III. Déficit de trésorerie (I moins II)</b>	<b>(1 464,4)</b>
<b>IV. Sommes à porter au crédit des États Membres pour l'exercice 2007/08 :</b>	
a) Solde inutilisé	7 398,2
b) Autres recettes :	
Intérêts créditeurs	1 891,6

	<i>Montant</i>
Recettes diverses ou accessoires	356,4
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 965,2
<b>Total partiel, recettes diverses</b>	<b>10 213,2</b>
<b>Total, solde inutilisé et autres recettes</b>	<b>17 611,4</b>
<b>V. Déficit de trésorerie (III moins IV)</b>	<b>(19 075,8)</b>

## VI. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

48. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) **Prenne note du montant total de 17 611 400 dollars comprenant un montant de 7 398 200 dollars au titre du solde inutilisé pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 et un montant de 10 213 200 dollars au titre des recettes diverses pour la période ayant pris fin le 30 juin 2008, soit 1 891 600 dollars au titre des intérêts créditeurs, 356 400 dollars au titre des recettes diverses ou accessoires 7 965 200 dollars au titre de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs;**

b) **Reporte à sa soixante-quatrième session sa décision sur l'affectation du montant de 17 611 400 dollars indiqué à l'alinéa précédent.**